

L'EPS de nouveau mise dehors ! Au-delà de la grande débrouille, Quelles incidences pour les élèves, les familles, les professeur.es d'EPS ?

Les enseignant.es d'EPS ont découvert avec surprise l'écriture d'un nouveau protocole « repères pour l'EPS » le 23 avril après midi. Sans aucune concertation, ni aucune discussion de quelque nature et à quelque niveau que ce soit. Le danger sanitaire pour les enseignant.es et leurs élèves est, lui, resté exactement le même, car rien n'a été fait pendant cet interlude pour mettre en place des protocoles réalisables, sécurisés et budgétés.

Tout le monde l'a maintenant bien compris : Les élèves et les personnels reprennent le chemin de l'école sans aucune discussion ou travail sérieux préalable pour préparer correctement cette reprise. Alors qu'il y avait plusieurs semaines pour anticiper, rien n'a été fait en termes de recrutements ou encore de vaccination des personnels dans les établissements, sans même parler d'achat de matériel spécifique (aérateur, purificateur d'air, capteur de CO2, ...)

Le SNEP-FSU Bretagne dénonce cet état de fait et s'interroge, à nouveau, sur les conditions de reprise décidées unilatéralement et sur leurs conséquences.

Quelles conditions de pratiques, quel fonctionnement en EPS ? Quelle équité dans les évaluations aux examens pour les élèves ?

Les espaces extérieurs ne sont pas extensibles et ne permettent pas l'accueil de tous les élèves, d'autant qu'ils favorisent maintenant le brassage puisque par endroit, plus d'une 100aine d'élèves issus.es de 7 établissements s'y retrouvent en même temps !

Quelles conditions sanitaires ? Renforcées ? ½ groupes ou classes entières ? La demi-jauge est très loin d'être la norme dans tous les établissements...

Quelles pratiques et quel avenir pour les Associations sportives dans les établissements ?

Quelles évaluations au-delà des adaptations locales au doigt mouillé ?

Quelle transparence du fonctionnement de l'EPS pour les familles ? Le même jour du 23 Avril, le ministre annonce, le matin, sur France info que les cours d'EPS peuvent se dérouler à l'intérieur quand le nouveau protocole officiel « repères pour l'EPS » interdit l'accès à toutes les installations couvertes. Le manque de sérieux pour notre discipline et les apprentissages qu'elle propose aux élèves est patent.

Quelle programmation pour faire quoi et où ?

Les enseignant.es seront donc contraint.es pour la 5ème fois consécutive de revoir leurs programmations d'activités, mais pour faire quoi et où ? Ce sont des temps de pratique réduits dans des conditions dégradées qui seront proposés... Une nouvelle fois, l'EPS est mise à l'index, perçue comme un potentiel facteur de contamination alors même qu'aucune donnée ne vient corroborer cet élément.

A l'opposé, rien n'est fait pour protéger les personnels. Quelle protection pour les enseignant.es, pour les élèves ? L'immense majorité (87%) des personnels de l'Education nationale n'est toujours pas prioritaire pour la vaccination...malgré là aussi les déclarations de Janvier !

Les prochaines évaluations ponctuelles de CAP, début Mai, se tiendront même sans garantie de prise en

compte des conditions sanitaires actuelles (Gel, désinfection, échanges de dossards, Vestiaires...) et pédagogiques (absence de pratique correspondante dû aux conditions d'exercice de l'EPS : Fermetures des gymnases, ½ Classes, distanciel, changement de programme et autres adaptations locales depuis le début de l'année). Les enseignant.es, responsables de ces épreuves, n'ont reçu aucune information, de nature à les aider dans cette organisation particulière malgré leurs demandes d'aide.

Au contraire de ces décisions abruptes et sans explication, le SNEP-FSU demande que l'ensemble des installations, piscines comprises, soient mises à disposition dès maintenant des équipes EPS (ainsi que des clubs et associations) pour proposer des activités et des apprentissages dans le respect des programmes disciplinaires et de conditions sanitaires renforcées (demies jauges et recrutements d'enseignant.es EPS à hauteur des besoins notamment). Le SNEP-FSU estime qu'il faut, dès à présent, réfléchir à la reprise de l'EPS et du sport scolaire à la rentrée 2021 afin d'éviter ordres, contre ordres et que les enseignant.es d'EPS soient respecté.es dans leur enseignement, et les élèves dans leur apprentissage.